

Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité ?

Do social participation and geographic mobility guarantee a good job?

Frédéric Deschenaux and Claude Laflamme

Number 51, Spring 2004

Engagement social et politique dans le parcours de vie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/008868ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/008868ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deschenaux, F. & Laflamme, C. (2004). Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité ? *Lien social et Politiques*, (51), 39–48. <https://doi.org/10.7202/008868ar>

Article abstract

In an individualistic society, young people are expected to be responsible for their own employment success or failure. In order to increase their chances of obtaining a good job, they are encouraged to be active and to move. The evidence, however, raises questions about this wide-spread belief. Indeed, our data suggest that someone with a high level of social capital can find a good job without social participation. Such findings lead us to nuance the discourse of individualism, with the reminder individuals can not do everything by themselves.

Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité ?

**Frédéric Deschenaux et
Claude Laflamme**

Dans une société marquée par l'individualisme (Boltanski et Chiapello, 1999; Dumont, 1983; Ion, 1997), le discours dominant véhicule, à travers les médias de masse, les vertus individuelles des personnes qui affichent une «réussite». On les appelle «gagnants», on les qualifie d'«élite d'aujourd'hui» ou de demain; on suppose leur statut forgé de dur labeur, de ténacité et d'une bonne dose de dynamisme. Plusieurs jeunes placés en situation précaire sur le marché de l'emploi sont enjoins à la participation et à la mobilité géographique afin d'accroître leurs chances de décrocher un bon emploi. Ces deux prétendues solutions sont présentées sous des auspices utilitaristes. En effet, la participation et la mobilité géographique permettraient d'agrandir le réseau social ou le volume de capital social des candidats, augmentant d'autant leurs possibilités de trouver un emploi de qualité. Ainsi, l'objectif de cet article est de confronter la pertinence

analytique de la notion de participation sociale à celle du concept de capital social, relativement à l'explication de la qualité subjective de l'insertion professionnelle des jeunes¹.

Nous commencerons par définir le concept de capital social, cœur de ce texte. Sont exposés ensuite les liens entre participation sociale, mobilité et insertion professionnelle, puis nous entrerons dans l'examen empirique de la situation grâce aux données recueillies lors d'un sondage mené en 1999 auprès de jeunes Québécois de 20 à 34 ans (Gauthier et al., 2001).

Le capital social : un concept polysémique

Le concept de capital social peut être un outil théorique favorisant une distance face au sens commun et nécessaire à l'examen rigoureux de la relation entre la participation sociale, la mobilité géographique et l'insertion professionnelle.

Ce concept est défini et utilisé de plusieurs façons, sa définition étant tributaire des objectifs des auteurs qui l'abordent (Lévesque et White, 1999). Pour les fins de cet article, nous présentons deux définitions du capital social, soit celle de l'Américain Robert Putnam et celle du Français Pierre Bourdieu, qui s'inscrivent dans deux approches; l'un, plus fonctionnaliste, étudie le capital social comme facteur d'augmentation de la productivité, l'autre met l'accent sur la valeur sociale potentielle du réseau social auquel prend part un acteur.

Il paraît important ici de faire une distinction entre capital social et capital humain, distinction placée au centre de plusieurs théories d'obédience économique. Dans la théorie du capital humain, l'individu «investit» dans son capital humain afin d'accroître la productivité de son travail, mais surtout pour augmenter ses chances d'obtenir un bon emploi et un

meilleur salaire. La compréhension de la rationalité des acteurs est alors basée sur le salaire et, à certains égards, sur les avantages sociaux. La question du retour sur l'investissement devient très importante, car les gains attendus dans l'avenir justifient des comportements apparemment irrationnels si l'on ne tient compte que des gains immédiats. Ainsi, le salaire est alors considéré comme le rendement d'un capital d'aptitudes professionnelles innées ou acquises (Diambomba, 1995; Tremblay, 1993). Le concept de capital humain se situe à la base de l'argumentaire néolibéral qui préconise l'individualisme, car chaque individu est libre d'investir ou non dans son capital humain pour améliorer son sort. Ceux qui se trouvent en situation précaire le sont peut-être faute d'avoir suffisamment investi; on individualise ainsi la responsabilité de la réussite ou de l'échec de l'insertion professionnelle (Laflamme, 2000). Cette approche prend peu en considération le réseau social dans lequel s'insère l'individu, contrairement au concept de capital social.

Le capital social au fondement du lien social

Putnam a défini le capital social sous l'angle politique, dans une pers-

pective fonctionnaliste (Lévesque et White, 1999) en insistant sur l'impact d'un tel capital sur les organisations politiques. C'est à partir de la vision toquevillienne de l'apport des associations privées à la démocratie américaine que Putnam a développé sa définition du capital social. Dans cette optique, la participation engendre des effets civiques directs, car les gens qui participent apprennent à coopérer socialement, ces compétences rejaillissant sur le système politique en général. En ce qui a trait particulièrement au capital social, trois éléments le composent et concourent à l'amélioration de la productivité d'une communauté, soit la participation, la confiance et la réciprocité (Putnam, 1999). Ainsi, la qualité du tissu social revêt de l'importance dans le développement économique et devient un facteur d'explicitation ou de facilitation d'une bonne performance institutionnelle (Côté, 2002). Dans cette perspective, c'est la collectivité qui est dotée d'un capital social plus ou moins important. Ce n'est qu'indirectement que l'individu en bénéficie, c'est-à-dire par son appartenance à une collectivité plus ou moins « riche » en capital social.

Cette définition du capital social s'inscrit dans la lignée des travaux de Coleman (1988). Ce dernier présente ce concept comme une ressource, un capital de confiance et de loyauté détenu par les acteurs et investi dans leurs relations sociales. Cette conception insiste donc sur le lien social entre les acteurs et définit le capital social comme s'incarnant dans les « deux sources de confiance des sociétés modernes: les normes de réciprocité [...] et les réseaux d'engagement civiques » (Côté, 2002: 357).

S'inspirant de cette conception du capital social, Côté le définit comme « la capacité et la volonté de coopérer inhérentes à un tissu social » (2002: 357). L'utilisation du terme « capital » vise à rendre compte de l'idée de valeur, sous trois sens. En effet, le capital est une valeur au sens d'une ressource qui, lorsqu'elle est mobilisée dans une pratique relationnelle, donc mise en valeur, apporte une plus-value à cette relation, soit une valeur ajoutée.

Dans cette perspective, le capital social ne peut être produit que si deux éléments sont réunis. D'abord, une appartenance commune à un même ensemble social partageant un certain nombre de pratiques. Ensuite, ces relations doivent reposer sur la coopération et non sur la violence et la domination, auquel cas la portée du capital social existant serait grandement hypothéquée.

Ainsi, le capital social est au fondement du lien social et il est « non pas une cause, mais une condition de possibilité des comportements et des rapports sociaux » (Côté, 2002: 366). Cette conception est teintée en ce sens par l'intention et par le choix individuel des acteurs.

Le capital social dans une perspective réticulaire

Le concept de capital social est, selon Bourdieu (1980b: 2), « le seul moyen de désigner le principe d'effets sociaux qui [...] ne se laissent pas réduire à l'ensemble des propriétés individuelles possédées par un agent ». En effet, la sociologie spontanée prend en considération l'effet des « relations » entre les acteurs, mais une notion plus complexe que la simple interaction entre des agents explique le « rendement » différent qu'obtiennent différents acteurs

pourtant pourvus d'un capital à peu près équivalent. À ce titre, elle passe au rang de concept.

Le capital social est donc ce concept qui désigne l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles d'un agent liées à un réseau « durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance » (*ibid.*). Possédant un fort capital social, un agent peut ainsi aisément mobiliser ses « contacts » pour arriver à ses fins (interconnaissance), ou encore pour obtenir un appui nécessaire dans un contexte particulier (interreconnaissance), et ainsi maximiser le rendement de son capital culturel, institutionnalisé ou non.

Le volume du capital social que possède un agent est fonction de l'étendue du réseau de relations qu'il peut mobiliser mais également du volume de capital (économique, culturel ou social) possédé par chacun des membres du réseau de relations auquel il pourrait faire appel. Ainsi, le capital social possède des vertus à la fois quantitatives, rattachées au nombre de relations susceptibles d'être mobilisées, et qualitatives, reliées aux positions sociales des agents engagés dans ces relations. La possession d'un capital social suppose que l'agent aura mis en œuvre, de façon consciente ou non, des stratégies d'investissement social afin d'instituer ou de reproduire des relations sociales directement ou potentiellement utilisables.

La perspective retenue

Le capital social, dans la perspective de Putnam, se mesure par la volonté de participation des membres à la vie de leur communauté et l'importance accordée à certaines valeurs comme la coopération, l'entraide, la confiance mutuelle et l'ouverture

aux compromis. C'est surtout la valeur de ce capital dans les rapports sociaux qui nous intéresse ici. Alors, comme le capital social tel qu'il est défini par Bourdieu accorde de l'importance à l'effet provoqué par la possession d'un tel capital et la valeur de ce dernier, nous retenons la définition suivante. En effet, la définition bourdieusienne « éclaire les modalités d'appréciation du capital social : la valeur de ce capital est fonction de la présence de ressources réticulaires potentiellement "utiles", mais aussi des ressources ou du capital détenu par les acteurs du réseau » (Lévesque et White, 1999 : 28), ce réseau étant socialement construit et non acquis.

Participation sociale, mobilité et insertion professionnelle

Le néolibéralisme a des effets dans la sphère économique et, en période de restructuration économique, les jeunes sont souvent les plus touchés (Deniger, 1996). L'examen de différents indicateurs de l'emploi entre 1980 et 2001, plus particulièrement pour les 15-29 ans², révèle une très forte précarisation des formes de l'emploi chez cette tranche de travailleuses et de travailleurs. En effet, le taux d'activité et le taux d'emploi sont en hausse pour les jeunes, et le taux de chômage en baisse (passant de 14,4 % en 1980 à 11,6 % en 2001); ce sont somme toute des indices positifs. Le taux d'emploi atypique a, quant à lui, triplé durant la même période, passant de 15,1 % à 46,7 % en 2001 (Conseil permanent de la jeunesse, 2001). Au total, les 15-29 ans occupaient, en 1999, 62,3 % de tous les emplois à temps partiel temporaires alors qu'ils ne représentaient que 25,5 % des travailleurs. De plus, les 15-29 ans occupaient un emploi à

temps partiel de façon involontaire deux fois plus souvent que les travailleurs âgés de 30 ans et plus (*ibid.*). Ces chiffres confirment la situation précaire des jeunes sur le marché de l'emploi.

Cependant, dans cette conjoncture, tous les jeunes ne sont pas affectés de la même façon et, traditionnellement, les diplômées et les diplômés du post-secondaire sont épargnés puisque, étant les plus scolarisés de leur génération, ils ont plus de chances de décrocher un emploi que leurs pairs non scolarisés (Charrette, 1994; Bouchard et Zhao, 2000). Or, ces diplômées et diplômés sont maintenant eux aussi affectés par les aléas du marché de l'emploi. L'insertion professionnelle des finissantes et des finissants du post-secondaire, jusque-là inchangée malgré les soubresauts de la conjoncture économique, est maintenant atteinte. En effet, à la suite d'une lecture attentive de la documentation étatique (relances), on remarque qu'au Québec les taux de placement des diplômées et diplômés dans un emploi à temps plein permanent lié au domaine d'études se situent sur une pente descendante depuis 1982³ (Audet, 1998; Ministère de l'Éducation du Québec, 2000, 2001).

Nous explorerons donc, dans un premier temps, la qualité subjective de l'insertion professionnelle des jeunes au regard de leurs caractéristiques (sexe, niveau de scolarité, perception du marché de l'emploi et mobilité géographique). Dans un deuxième temps, nous examinerons leur niveau de participation sociale afin de décrire la portée réelle de ces deux phénomènes sur le capital social de ces jeunes et, ultimement, sur la qualité de leur insertion professionnelle.

En fait, nous tentons de répondre à la question suivante : « Faut-il être en emploi pour participer aux activités citoyennes ou encore faut-il participer aux activités citoyennes pour être en emploi ? » En effet, la construction d'un bon réseau social est présentée comme un adjuvant à l'insertion professionnelle des jeunes et ce réseau s'acquerrait par le biais de la participation sociale. Qu'en est-il vraiment ?

Méthodologie

Les données analysées dans cet article proviennent de l'enquête menée par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ)⁴. Au total, l'échantillon compte 5518 personnes. Comme nous nous intéressons à l'insertion professionnelle des jeunes, il importe de mentionner que la population étudiée est composée des répondants au sondage ayant principalement travaillé au cours de l'année précédente, soit 3960 jeunes âgés de 20 à 34 ans au moment de l'enquête. Ces répondants ont indiqué avoir été surtout, au cours de la dernière année, en emploi à temps plein ou à temps partiel ou à la recherche d'un emploi; étaient exclus du coup ceux ayant répondu avoir surtout été aux études ou aux soins à la maison. Ces participants à l'enquête sont catégorisés selon leur

lieu de résidence au moment du sondage et non selon leur lieu d'origine. Relativement à la mobilité géographique, nous faisons référence à quatre types de mobilité : 1) la non-mobilité, qui concerne les jeunes qui habitent encore chez leurs parents ou dans la même municipalité qu'eux; 2) la mobilité intrarégionale, qui renvoie aux jeunes qui ont quitté le domicile familial, tout en demeurant dans la même région administrative; 3) la mobilité interrégionale, qui se rapporte aux jeunes qui, en quittant le domicile familial, sont allés s'installer dans une autre région administrative; 4) la mobilité interrégionale « de retour », qui concerne les jeunes revenant s'installer dans leur région administrative d'origine.

Afin d'obtenir un portrait d'ensemble, des indices de qualité subjective de l'insertion professionnelle, de la participation sociale et du capital social ont été construits à l'aide des données disponibles. La construction de ces indices est détaillée dans les sections qui en traitent.

La qualité subjective de l'insertion professionnelle

Les données sur l'emploi des jeunes indiquent que les bouleversements économiques ont un effet sur leur insertion professionnelle. Ils occupent souvent des emplois précaires et sont soumis ou « hypersensibles » (Gauthier, 2002) aux aléas du marché de l'emploi. La plupart du temps, le portrait de la situation des jeunes sur le marché de l'emploi est brossé à partir de la succession de résultats obtenus pour différents indicateurs. Nous étions à même, à l'aide des données de l'enquête sur la migration des jeunes (Gauthier et al., 2001), de composer un indice de qualité subjective de l'insertion professionnelle à partir d'une série de

questions portant sur l'emploi. En effet, les questions retenues ne permettaient pas de faire un portrait de la qualité « objective » de l'insertion en termes de rémunération, d'accès à des protections collectives, à la syndicalisation ou autres; cependant, en cumulant les réponses aux questions retenues, nous sommes en mesure de présenter un portrait fiable de l'évaluation subjective que font les jeunes de leur insertion professionnelle.

Six questions ont été retenues et un système de pointage a été élaboré pour obtenir un score de qualité subjective de l'insertion professionnelle pour chacun des participants à l'enquête. Le fait d'occuper actuellement un emploi et que les revenus proviennent majoritairement d'un emploi donnait un point. Le fait d'affirmer avoir de bonnes conditions de travail et celui d'avoir amélioré sa situation financière donnaient potentiellement deux points chacun. Le fait d'occuper un emploi en lien avec son domaine d'études donnait deux points, tout comme l'occupation d'un emploi à plein temps. Le fait d'occuper un emploi à temps partiel donnait un point, contre aucun pour les répondantes et répondants qui étaient à la recherche d'un emploi. Le score maximum était donc de dix points. En moyenne, les jeunes ont obtenu 7,95 points ($\alpha = 1,725$). Pour faciliter la compréhension et l'interprétation des données, trois catégories ont été créées : une insertion professionnelle dite de faible qualité (1-4 points; 35,9%), de moyenne qualité (5-7 points; 24,4%) et de forte qualité (8-10 points; 39,7%)⁵.

Poussons maintenant plus avant la description de la qualité subjective de l'insertion professionnelle des jeunes au regard d'autres indicateurs ou caractéristiques individuelles.

Pour ce qui est de la qualité de l'insertion professionnelle en lien avec le sexe, il est possible d'observer de légères disparités à l'avantage des hommes. En effet, ces derniers sont légèrement plus nombreux que les femmes à être dans une insertion professionnelle de qualité (40,8 % c. 38,3 %). Ces données viennent, jusqu'à un certain point, confirmer les inégalités dont sont encore victimes les femmes sur le marché de l'emploi, à plus forte raison pour les plus jeunes d'entre elles (Conseil du statut de la femme, 2002).

En ce qui a trait à l'âge, les données viennent accréditer les thèses de la précarisation des formes de l'emploi chez les jeunes. En effet, 49,6 % des 20-24 ans sont dans une situation de faible qualité d'insertion professionnelle, ce qui contraste avec les 43,7 % des 30-34 ans qui ont une insertion professionnelle de forte qualité. Les 25-29 ans sont en position mitoyenne par rapport aux deux autres groupes d'âge, soit une catégorie de main-d'œuvre en attente (Laflamme, 1993). Donc, plus les jeunes avancent en âge, plus ils estiment que leur situation s'améliore.

L'examen de l'indice de qualité subjective de l'insertion professionnelle en lien avec la scolarité présente des résultats contrastés, certes, mais non surprenants. En effet, les diplômées et les diplômés du collégial technique et les titulaires d'un diplôme universitaire présentent une insertion professionnelle de meilleure qualité (respectivement 58,2 % et 57,2 %), alors que les personnes qui n'ont pas obtenu leur diplôme du secondaire sont majoritairement dans une situation d'insertion professionnelle de faible qualité (58,2 %). Les diplômées et les diplômés du collégial général présentent également majori-

tairement une insertion professionnelle de faible qualité (40,9 %), ce qui semble indiquer que le diplôme que détiennent les jeunes qualifiés dont le titre donne accès au marché de l'emploi plutôt que de préparer à d'autres études, comme le collégial général, présente ultimement plus de pouvoir sur le marché de l'emploi (Laflamme, 1993, 2000).

En ce qui concerne le type de région d'origine (régions périphériques, intermédiaires ou métropolitaines), le croisement avec l'indice de qualité subjective de l'insertion professionnelle s'est révélé non statistiquement significatif, ce qui veut dire que le type de région d'origine n'influence pas la qualité de l'insertion. Cette information est cependant à nuancer lorsqu'on croise l'indice de qualité de l'insertion avec le profil de mobilité. En effet, plus les jeunes sont mobiles, plus leur insertion professionnelle est de forte qualité. Ainsi, les non-mobiles ont une insertion de grande qualité dans 33,2 % des cas, comparativement à 36,3 % pour les mobiles intrarégionaux, 45,5 % pour les mobiles inter-régionaux et 45,2 % pour les mobiles « de retour ». Donc, pour plusieurs, la mobilité géographique semble être le gage d'une insertion professionnelle réussie bien que, majoritairement, les mobiles « de retour » se tirent bien d'affaire.

En résumé, plusieurs des résultats obtenus à partir du sondage confirment la tendance générale concernant l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, les hommes, les plus diplômés, les plus mobiles géographiquement, présentent une insertion professionnelle de meilleure qualité.

Jusqu'à maintenant il a été seulement question de la qualité subjective de l'insertion professionnelle. La

prochaine section présente le portrait d'un certain type de participation sociale des jeunes, pour ensuite faire le lien avec la qualité subjective de l'insertion professionnelle.

Le niveau de participation sociale des jeunes

Selon la même logique que pour la qualité de l'insertion professionnelle, un indice du niveau de participation sociale a été calculé à partir de différents énoncés traitant de ce thème dans le questionnaire de l'enquête sur la migration des jeunes. Tous les énoncés utilisés ont la même valeur dans l'indice, c'est-à-dire un point si la réponse est affirmative et aucun point si elle est négative. Un premier énoncé concerne la création de projets dans différents domaines (social, touristique, des affaires, des sports, politique et culturel). Un point par domaine est attribué dans l'indice. D'autres énoncés concernaient l'implication sociale des jeunes dans leur milieu d'origine (1 point) et au moment où ils ont été rejoints, dans leur milieu d'origine ou non (1 point). Un énoncé concernait leur habitude de prendre des responsabilités dans leur milieu (1 point) ou de s'impliquer dans des organisations (1 point). Donc, le total maximal pour l'indice de participation est de 10 points. En moyenne, les répondantes et les répondants ont obtenu un score de 7,5 points ($\alpha = 1,03$). Cette fois encore, la distribution des scores a été divisée en catégories: aucune participation (0 point; 9,5 %), faible participation (1 à 3 points; 56,8 %), participation moyenne (4 à 8 points; 27,6 %) et forte participation (9 à 10 points; 6,1 %).

Certes, cet indice comporte des limites, sa principale étant d'être très général. Les énoncés retenus et amalgamés permettent cependant

d'aborder le domaine dans lequel les jeunes participent et leur implication à différents moments de leur trajectoire de mobilité et dans les divers lieux fréquentés.

Dans l'ensemble, peu de jeunes participent à des activités citoyennes, par le biais de la création d'un projet ou d'une implication associative. En effet, au-delà des deux tiers des jeunes ne participent pas ou ne manifestent qu'une faible participation. Il faut nuancer la portée de cet indice en ce sens qu'il ne mesure que le niveau de participation qualifiée de sociale, dans un sens large, englobant l'ensemble de la participation d'un individu à la vie de sa collectivité.

En ce qui a trait au sexe, on note que les hommes participent plus que les femmes, 7,7 % des hommes ayant une forte participation par rapport à 4,4 % pour les femmes. Suivant la même logique, 10,9 % des femmes ne participent pas; 8,3 % des hommes sont dans la même situation. La participation des femmes se concentre dans les domaines social (29,8 %), culturel (21,9 %) et sportif (18,5 %). De leur côté, les hommes se concentrent dans les domaines sportif (29,1 %), social (21,7 %) et des affaires (21,3 %).

Pour ce qui est de la situation en emploi, on remarque que les personnes à la recherche d'un emploi présentent une plus forte proportion de non-participants (17,9 %) que les personnes détenant un emploi à temps plein (9,3 %) ou à temps partiel (8,7 %). À l'inverse, les personnes en emploi à temps plein présentent plus souvent une forte participation (6,8 %) que les personnes en emploi à temps partiel (3,8 %) ou à la recherche d'un emploi (1,9 %). Est-ce à dire qu'il est préférable d'être en emploi pour participer ? Il convient de pousser plus avant l'analyse pour le vérifier.

Au plan de la scolarité, les titulaires d'un diplôme du secondaire sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas participer (11,5 %), suivis de près par les diplômées et les diplômés universitaires (10,4 %). Ces derniers sont cependant, de loin, plus nombreux à participer fortement (8,9 %) que les titulaires d'un collégial technique (6,5 %) ou d'un secondaire professionnel (6,6 %), ou que les répondants qui ne sont pas titulaires d'un diplôme du secondaire (1,2 %). Ces derniers sont les plus nombreux à participer faiblement (67,1 %), et les universitaires les moins nombreux (52,1 %).

Eu égard au type de région d'origine, les individus originaires des régions périphériques participent beaucoup plus que ceux des autres types de régions (9,3 % c. 4,4 % pour les intermédiaires et 5,3 % pour les métropolitaines).

Continuons avec le rapport à l'espace, pour ce qui est du profil de mobilité en lien avec la participation. On observe que les non-mobiles se démarquent des autres types par leur très forte participation : 26,7 % des non-mobiles participent fortement par rapport à 8,7 % des mobiles « de retour », 5,8 % des mobiles interrégionaux et 1,8 % des mobiles intrarégionaux.

Cela contredit-il le mythe selon lequel les plus dynamiques quittent leur région d'origine ? Il semble que oui, à en juger par l'écart de presque 25 % qui sépare les non-mobiles, c'est-à-dire les jeunes qui sont restés dans leur région d'origine, et les mobiles interrégionaux, qui l'ont quittée.

En résumé, une large majorité de jeunes ne participent pas ou guère à des activités citoyennes. La participation sociale est influencée positivement par le sexe (les hommes), la situation en emploi (les jeunes en emploi à temps plein), le diplôme (les plus scolarisés) et la mobilité géographique (les régions périphériques et les non-mobiles).

Maintenant que nous en savons davantage sur le niveau de participation sociale des jeunes, examinons de plus près la relation entre cette participation et la qualité subjective de l'insertion professionnelle.

Participation sociale et insertion professionnelle

À la lecture du tableau 1, on constate que la qualité subjective de l'insertion professionnelle est étroitement liée au niveau de participation sociale. Les répondantes et les répondants qui présentent une forte participation sont ceux qui se démarquent au plan de la qualité de l'insertion professionnelle, étant les plus nombreux à s'estimer dans une insertion professionnelle de forte qualité (56,3 %). Seule une minorité d'individus qui participent fortement se trouve dans une situation d'insertion professionnelle de faible qualité (16,7 %). Or, un résultat surprend. En effet, les non-participants sont eux aussi presque majoritairement dans une situation d'insertion profession-

nelle de forte qualité (49,3 %), avec à peine 7 % de différence avec les plus engagés. Cependant, ceux qui participent à un niveau moyen ou fort sont aussi les moins nombreux (respectivement 29,9 % et 16,7 %) dans une situation de faible qualité d'insertion professionnelle.

Est-ce à dire que la participation pourrait se conjuguer à une autre variable pour influencer la qualité de l'insertion professionnelle ? Peut-être, à en juger par la forte proportion de participants ayant une insertion professionnelle de forte qualité. Cependant, les non-participants ont une insertion professionnelle de forte qualité presque aussi souvent que les participants fortement impliqués, ce qui met en doute la « rentabilité » de la participation sociale relativement à l'insertion professionnelle.

Ce constat donne à penser qu'un autre élément viendrait probablement expliquer cette situation. Si le réseau de connaissances des personnes devait s'agrandir par le biais de la participation, devant par le fait même mener à un meilleur emploi, il semble que le réseau seul ne soit pas suffisant. C'est dans cette optique que nous proposons d'utiliser le concept de capital social, tel qu'il est défini par Bourdieu (1980b), pour pallier les lacunes de la notion de réseau.

L'apport explicatif du capital social

Toujours dans le dessein d'avoir une vue d'ensemble sur le phénomène, nous avons créé un autre indice, pour mesurer cette fois le niveau de capital social des répondantes et des répondants. Encore une fois, plusieurs énoncés ont servi à la construction de l'indice. Le type d'emploi occupé par les répondants est le premier élément retenu; les

Tableau 1. Distribution (%) des répondantes et des répondants selon le niveau de participation et la qualité subjective de l'insertion professionnelle (n = 2385)

Insertion	Participation				Total
	Aucune	Faible	Moyenne	Forte	
Faible qualité	32,7	34,4	29,9	16,7	31,9
Moyenne qualité	18,0	25,9	24,9	27,1	24,9
Forte qualité	49,3	39,8	45,3	56,3	43,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Sondage GRMJ, 1998-1999. $\chi^2 = 30,979$ significatif à 0,00.

Tableau 2. Distribution (%) des répondantes et des répondants selon le niveau de capital social et le niveau de participation (n = 2078)

Participation	Capital social			Total
	Faible	Moyen	Fort	
Aucune	8,9	8,2	11,2	9,1
Faible	63,5	61,0	47,8	58,6
Active ^a	27,7	30,8	41,0	32,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Sondage GRMJ, 1998-1999. $\chi^2 = 33,710$ significatif à 0,00.

a. Étant donné la faible proportion de répondantes et de répondants qui participent aux activités citoyennes, il nous a semblé plus juste de regrouper ici les catégories « participation moyenne » et « forte participation ».

individus ont été divisés en quatre catégories selon ce critère: professionnels (4 points), techniciens (3 points), ouvriers (2 points) et « à la maison » (1 point). Nous avons également pris en considération le type d'emploi occupé par le père et par la mère, de manière à capter l'étendue du réseau d'interconnaissance et d'interreconnaissance auquel le jeune a accès. Le niveau de scolarité a aussi été retenu, car nous avons postulé que les diplômées et les diplômés du post-secondaire ont accès à un réseau de connaissances qualitativement plus intéressant au point de vue de l'emploi (1 à 9 points). Deux autres énoncés ont servi à la composition de l'indice:

l'opinion du jeune concernant l'apport de son réseau de connaissances dans l'obtention de son emploi (1 à 4 points), et l'évaluation de l'étendue de son réseau de connaissances (1 à 4 points). En moyenne, les répondantes et les répondants cumulaient 12,24 points ($\alpha = 2,337$). Cette fois encore, l'indice a été reclassé en trois catégories: niveau faible de capital social (6 à 10 points; 36,9 %), niveau moyen (11 à 13 points; 41,8 %) et niveau fort (14 à 19 points; 21,3 %).

Lorsqu'on met le niveau de capital social en relation avec le niveau de participation (tableau 2), un constat surprend au premier coup d'œil. Si les personnes détenant un fort capital

social sont les plus nombreuses à participer activement aux activités citoyennes (41,0%), 47,8% de ces personnes participent faiblement, ce qui indiquerait que la participation sociale ne fait que contribuer à l'accumulation du capital social, sans le constituer totalement. La participation sociale pourrait prendre sa pleine dimension dans l'insertion professionnelle à travers le capital social. Or, qu'en est-il de l'apport du capital social à la qualité de l'insertion professionnelle? L'examen du tableau 3 convainc assez aisément de l'importance du capital social — et non du réseau social uniquement, nous nous permettons d'insister — pour la qualité de l'insertion professionnelle.

En effet, si 50,8% des détenteurs d'un fort niveau de capital social ont une insertion professionnelle de forte qualité, cette situation n'est vraie que pour 27,0% des détenteurs d'un faible niveau de capital social. Ces derniers sont majoritairement dans une situation d'insertion professionnelle de faible qualité (38,7%). Donc, pour les répondantes et pour les répondants, la capacité de mobiliser un réseau durable d'interconnaissance et d'interreconnaissance semble faire la différence qui com-

Tableau 3. Distribution (%) des répondantes et des répondants selon le niveau de capital social et la qualité subjective de l'insertion professionnelle (n = 3015)

Insertion	Capital social ^a			Total
	Faible	Moyen	Fort	
Faible qualité	38,7	36,4	29,2	34,9
Moyenne qualité	34,3	22,4	20,0	24,5
Forte qualité	27,0	41,3	50,8	40,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Sondage GRMJ, 1998-1999. $\chi^2 = 109,571$ significatif à 0,00.

a. Afin de ne pas « contaminer » les résultats de ce tableau, nous avons recalculé ici l'indice de capital social en retirant le type d'emploi actuellement occupé par le jeune, étant donné que l'indice de qualité de l'insertion professionnelle mesure ce même emploi.

pose l'écart dans l'obtention d'un emploi de qualité.

Conclusion

Dans une société marquée par l'individualisme, les jeunes doivent de plus en plus porter la responsabilité de la réussite ou de l'échec de leur insertion professionnelle. Ils sont enjointés à prendre en main leur avenir et à mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre leurs objectifs. La participation et la mobilité géographique sont identifiées par les médias de masse et le sens commun comme des moyens pour les jeunes d'augmenter leurs chances de décrocher un bon emploi. Dans cette optique, les jeunes les plus impliqués sont cités en exemple d'une responsabilisation individuelle menant à une réussite. De la même façon, quitter sa région semble pour plusieurs l'occasion de prouver leur dynamisme et leur volonté de réussir.

Les données présentées incitent à nuancer fortement ces propos hausés au rang d'évidence. D'une part, les jeunes qui sont restés dans leur région d'origine sont ceux qui parti-

cipent le plus intensément, rompant avec le mythe que les plus dynamiques quittent celle-ci. Qui plus est, les jeunes qui participent le plus sont originaires des régions périphériques, celles-là mêmes qui sont les plus touchées par ce que les médias nomment « l'exode des jeunes ». D'autre part, la participation, qui est présentée comme l'occasion d'investir dans son capital social en augmentant son réseau de contacts, ne semble pas être aussi « rentable » qu'on le laisse supposer. En effet, les données viennent relativiser l'impact de la participation sociale sur la qualité subjective de l'insertion professionnelle, car elles montrent que si les jeunes qui participent le plus intensément sont effectivement le plus souvent dans une situation d'insertion professionnelle de forte qualité, les jeunes qui ne participent pas du tout sont presque aussi souvent dans le même cas.

Pour déterminer ce qui influence la qualité de l'insertion professionnelle, il semble que le concept de capital social soit davantage porteur d'explications que la participation

sociale. En effet, il apparaît que le niveau de capital social influence fortement la qualité subjective de l'insertion professionnelle; cependant, la participation n'est pas associée au niveau de capital social. Un jeune travailleur doté d'un fort niveau de capital social pourra se trouver dans une insertion professionnelle qu'il estime être de qualité, qu'il participe activement ou non. Ainsi, la participation sociale ne semble pas être la voie royale de l'emploi, ni le gage d'une insertion professionnelle réussie. À la limite, nos données permettraient probablement d'affirmer qu'une personne détenant un fort capital social n'a même pas besoin de participer pour se décrocher un bon emploi. Ces constats viennent nuancer la portée du discours individualiste, car ils ramènent l'idée qu'un individu ne peut tout faire seul...

Frédéric Deschenaux
Observatoire Jeunes et Société
INRS-Urbanisation, Culture et
Société

Claude Laflamme
Université de Sherbrooke

Notes

¹ Frédéric Deschenaux tient à remercier le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour la bourse de recherche postdoctorale ayant permis la rédaction de cet article. Les auteurs tiennent également à remercier Gina Fattore pour la révision linguistique de cet article.

² Il est ici question des 15-29 ans bien que nos données portent sur les 20-34 ans. Les découpages statistiques disponibles expliquent cette dissonance.

³ Cet indicateur n'est plus disponible dans les relances universitaires après 1997. Les données étant potentiellement mani-

pulables et soumises aux intérêts de leurs diffuseurs (Bourdieu, 1980a), il n'est pas interdit de penser que cet indicateur reflétait une situation que l'on préférerait cacher.

⁴ Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes a bénéficié de subventions du Fonds de développement académique du Réseau de l'Université du Québec (FODAR) et d'une subvention d'équipe du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). Le déroulement des travaux a aussi été soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse, le ministère de la Solidarité sociale, le ministère des Régions, Emploi-Québec et plusieurs conseils régionaux de concertation et de développement. Le Groupe est rattaché à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société et est composé de Yao Assogba (UQÀH), Serge Côté (UQÀR), Claire Boily (INRS), Danielle Desmarais (UQÀM), Lucie Fréchette (UQÀH), Madeleine Gauthier (INRS), responsable du Groupe, Camil Girard et Martin Tremblay (UQÀC), Claude Laflamme (Université de Sherbrooke), Patrice LeBlanc (UQÀT), Marc Molgat (Université d'Ottawa), Jean-Louis Paré et Marie Lequin (UQTR), Myriam Simard (INRS) et Jules Desrosiers, partenaire, président de Place aux jeunes international. Frédéric Deschenaux a participé aux travaux de l'équipe en tant que chercheur doctoral et mène présentement des recherches postdoctorales à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société.

⁵ Ces résultats, de même que tous les autres qui seront présentés dans l'article, proviennent des données de l'enquête sur la migration des jeunes, menée en 1999 par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes. Afin de respecter les limites d'espace, plusieurs des résultats ne sont pas présentés en tableaux.

Bibliographie

BOLTANSKI, L., et È. CHIAPELLO. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.

BOUCHARD, B., et J. ZHAO. 2000. «La formation universitaire: tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages», *Revue trimestrielle de l'éducation*, 6, 4, Statistique Canada, no 81-003 au catalogue: 25-33.

BOURDIEU, P. 1980a. *Questions de sociologie*. Paris, Les Éditions de minuit.

BOURDIEU, P. 1980b. «Le capital social», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31: 2-3.

CHARETTE, M. 1994. «L'insertion professionnelle des diplômés et diplômées universitaires du premier cycle au Québec: hétérogénéité et conséquences», *Cahiers de la recherche en éducation*, 1, 1: 7-36.

COLEMAN, J. S. 1988. «Social capital in the creation of human capital», *American Journal of Sociology*, 94 (supplément): 95-120.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. 2002. *Des nouvelles d'elles*. Québec, Gouvernement du Québec.

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. 2001. *Emploi atypique et précarité chez les jeunes. Une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable!* Québec, le Conseil.

CÔTÉ, L. 2002. «Le capital social dans les régions québécoises», *Recherches sociographiques*, XLIII, 2: 353-368.

DENIGER, M.-A. 1996. «Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale», *Sociologie et sociétés*, XXVIII, 1: 73-88.

DIAMBOMBA, M. 1995. «La problématique de l'insertion professionnelle dans les théories économiques», dans C. TROTTIER, M. PERRON et M. DIAMBOMBA, dir. *Les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle des étudiants de l'université. Perspectives théoriques et méthodologiques*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval: 45-71.

DUMONT, L. 1983. *Essais sur l'individualisme: une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris, Seuil.

Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité ?

48

- GAUTHIER, M. 2002. « L'hypersensibilité des jeunes aux changements du monde du travail : inconvénient ou atout ? », *Bulletin d'information* de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF), 24, 1 (mai) : 6-7.
- GAUTHIER, M., M. MOLGAT et S. CÔTÉ, avec la collaboration de D. MERCIER, N. ST-LAURENT, D. POTVIN et F. DESCHENEAUX. 2001. *La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*. Québec, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Groupe de recherche sur la migration des jeunes.
- ION, J. 1997. *La fin des militants ?* Paris, Éd. de l'Atelier.
- LAFLAMME, C. 1993. « Réflexions sur une problématique de l'insertion professionnelle des jeunes », dans C. LAFLAMME, éd. *La formation et l'insertion professionnelle, enjeux dominants dans la société postindustrielle*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Faculté de l'éducation, Éditions du CRP : 89-118.
- LAFLAMME, C. 2000. « La poursuite des études, une question de pouvoir du diplôme et de marginalisation », dans G. FOURNIER et B. BOURASSA, dir. *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval : 119-138.
- LÉVESQUE, M., et D. WHITE. 1999. « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et politiques-RIAC*, 41 : 23-33.
- PUTNAM, R. 1999. « Le déclin du capital social aux États-Unis », *Lien social et politiques-RIAC*, 41 : 13-22.
- TREMBLAY, D.-G. 1993. « Insertion professionnelle des jeunes : un problème de capital humain ou de filtre ? », dans C. LAFLAMME, dir. *La formation et l'insertion professionnelle, enjeux dominants dans la société postindustrielle*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Faculté de l'éducation, Éditions du CRP : 159-188.